



RCS : PARIS

Code greffe : 7501

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

## REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2016 B 07516

Numéro SIREN : 819 316 654

Nom ou dénomination : INITIALE TERRES RARES

Ce dépôt a été enregistré le 04/07/2016 sous le numéro de dépôt 67207

DEPOT D'ACTE

DATE DEPOT : 04-07-2016

N° DE DEPOT : 2016R067207

N° GESTION : 2016B07516

N° SIREN : 819316654

DENOMINATION : INITIALE TERRES RARES

ADRESSE : 26 rue Cambacérés 75008 Paris

DATE D'ACTE : 13-05-2016

TYPE D'ACTE : Décision(s) de l'associé unique

NATURE D'ACTE : Changement de président

## INITIALE TERRES RARES

Société par actions simplifiée au capital de 1 euro

Siège social : 26 rue Cambacérés – 75008 Paris

819 316 654 RCS Paris

### PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE EN DATE DU 13 MAI 2016

L'an deux mil seize, le 13 mai,

Monsieur Yannick Le Carmese, né le 4 avril 1951 à Paris 15, domicilié 139 avenue d'Italie, 75013 Paris,

Agissant en qualité d'associé unique (ci-après l'« **Associé Unique** ») de la société Initiale Terres Rares identifiée ci-dessus (ci-après la « **Société** »), a pris, par voie d'acte sous seing privé, conformément à l'article 18 I des statuts, les décisions qui suivent relatives à l'ordre du jour suivant :

- Constatation de la démission du Président de la Société ;
- Nomination d'un nouveau Président de la Société ;
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

#### PREMIERE DECISION

*(Constatation de la démission du Président de la Société)*

L'Associé Unique, connaissance prise de la lettre de démission en date du 12 mai 2016 de Monsieur Yannick Le Carmese, constate la démission de ce dernier de son mandat de Président de la Société à compter de ce jour.

#### DEUXIEME DECISION

*(Désignation d'un nouveau Président de la Société)*

L'Associé Unique décide, conformément à l'article 14 des statuts de la Société, de nommer Monsieur Arnaud Le Carmese, né le 10 octobre 1981 à Paris 13, domicilié 219 boulevard Raspail, 75014 Paris, de nationalité française, en qualité de Président de la Société.

Monsieur Arnaud Le Carmese est nommé à compter de ce jour pour une durée indéterminée.

Monsieur Arnaud Le Carmese est investi des pouvoirs les plus étendus pour agir en toute circonstance au nom de la Société, sous réserve des pouvoirs expressément attribués par la loi ou par les statuts aux associés ou à l'associé unique.

Il représentera la Société dans ses rapports avec les tiers.

La rémunération de Monsieur Arnaud Le Carmese au titre de l'exercice de son mandat de Président sera fixée, le cas échéant, par une décision ultérieure. Il aura droit au remboursement de ses frais de représentation et de déplacement sur justification.



Monsieur Arnaud Le Carmese a fait savoir par avance qu'il acceptait le mandat de Président qui viendrait à lui être confié, ayant précisé qu'il satisfaisait à toutes les conditions requises par la loi et les règlements pour l'exercice dudit mandat.

### **TROISIEME DECISION**

*(Pouvoirs)*

L'Associé Unique confère tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal, en vue de l'accomplissement de toutes formalités.

De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par l'Associé Unique.

M. Yannick Le Carmese

A handwritten signature in black ink, consisting of several overlapping loops and a long horizontal stroke extending to the right.